

<b>Zeitschrift:</b>	Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger
<b>Band:</b>	2 (1869)
<b>Rubrik:</b>	Faits divers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'un certain nombre de collaborateurs, la publication en allemand d'une *Bibliothèque philosophique*, ou *Recueil des œuvres classiques de la philosophie ancienne et moderne*. Chacun des ouvrages qui doivent faire partie de cette collection, sera accompagné d'un volume qui renfermera des renseignements biographiques sur son auteur et un commentaire destiné à le rendre accessible à tout homme cultivé. La *Bibliothèque* paraît en livraisons hebdomadaires.

Ont déjà été publiés :

*Kirchmann*. La théorie de la connaissance, introduction à l'étude des œuvres de philosophie. Une livr.

*Kant*. Critique de la raison pure. Six livr.

Commentaire. Une livr.

*Spinoza*. Ethique, trad. par Kirchmann. Trois livr.

Commentaire. Deux livr.

*Schleiermacher*. Monologues. Une livr.

Paraitront prochainement :

*Kant*. Critique de la raison pratique. Deux livr.

Commentaire. Une livr.

*Kant*. Critique du jugement. Quatre livr.

Commentaire. Une livr.

*Hume*. Recherches sur l'entendement humain, trad. par Kirchmann. Trois livr.

Commentaire. Une livr.

## Faits divers.

### Une invitation.

Le *Culte des héros* ou plus simplement l'hommage rendu aux grandes reconnues, est un signe de notre temps et l'un des meilleurs. Notre époque est en train de refaire le Livre d'or de l'humanité, d'en étendre le cadre et d'y modifier les rangs. Et quand, dans la foule des héros, les princes de la pensée seraient mis à leur place légitime, et quand notre Europe, comme jadis la Grèce, aurait un peuple de statues historiques et un musée d'inscriptions commémoratives en l'honneur du passé et en exemple pour l'avenir, où serait le mal ?

C'est une invitation venue de Berlin qui nous fait faire ces réflexions. Il s'agit, nous dit-on, de fêter le centenaire d'un philosophe illustre, d'un des plus puissants ouvriers de la pensée moderne, d'un homme dont l'action intellectuelle s'est fait sentir dans tous les domaines de la science et s'est exercée sur une multitude d'esprits bien au delà des limites de l'Allemagne. Toute une génération (38 ans déjà) nous sépare de la date de sa mort. HEGEL peut entrer dans le panthéon des grandeurs tranquilles ; et Berlin qui a été le principal théâtre de son influence et de sa gloire paraît bien le lieu le plus propre à consacrer d'une manière visible le souvenir de cette imposante personnalité.

Comme il ne s'agit pas ici d'adhésion à une doctrine déterminée, mais d'un hommage à un penseur de premier ordre et que d'ailleurs de près ou

de loin, directement ou indirectement, il est bien peu d'esprits cultivés parmi nous (sans parler de ceux qui ont achevé leurs études dans les universités étrangères) qui ne doivent quelque chose à l'immense et profond mouvement d'idées appelé la philosophie hégélienne, le Comité berlinois a pensé pouvoir envoyer à Genève une liste de souscription.

Le but est donc d'élever au grand philosophe pour le 27 août 1870, anniversaire séculaire de sa naissance, une statue ou tel autre monument.

L'invitation est signée de MM les professeurs Michelet, Märcker, Schasler, Schultz-Schultzenstein et de quelques autres noms bien connus.

Cet appel a été entendu. La liste s'est couverte immédiatement de signatures genevoises.— Ceux d'entre nos lecteurs qui seraient disposés à se joindre à ce témoignage cosmopolite d'estime ou de reconnaissance envers un des grands esprits du siècle, envers un génie de la méditation et (pour parler avec Dante) *un maître de ceux qui savent*, peuvent encore souscrire au Bureau de notre Rédaction ; mais qu'ils ne tardent pas trop, les listes devant prochainement retourner à Berlin.

— La section théologique de la fondation Teyler, à Harlem, a décidé, dans sa dernière assemblée annuelle, de mettre au concours la question suivante :

Quelle est la vraie formule du rapport historique et philosophique de la religion avec la morale ?

Le concours reste ouvert pour une Exposition critique de la philosophie positive.

Le prix consiste dans une médaille d'or d'une valeur de 400 florins.

Les mémoires peuvent être écrits en hollandais, latin, français, anglais ou allemand (en caractères latins). Il n'y aura d'admis au concours que les travaux *achevés* et copiés par une autre main que celle de l'auteur.

Le terme de l'envoi pour les deux questions est le 1<sup>er</sup> janvier 1870. Tous les mémoires deviennent la propriété de la société. Aucun de ceux qui auront été couronnés ne pourra être publié sans l'autorisation du comité. Quant aux autres, la société se réserve la faculté d'en faire l'usage qui lui conviendra et de faire ou de désigner le nom de l'auteur, dans ce dernier cas toutefois avec le consentement de celui-ci. Les copies que les concurrents voudront avoir de leurs mémoires devront être faites à leurs frais. Les mémoires seront accompagnés d'un billet-cachet renfermant le nom de l'auteur, et adressés de la manière suivante : *Fundatiehuis van wijlen den Heer P. Teyler, van der Hulst te Haarlem.*

## ERRATUM

Page 68, ligne 2, *au lieu de*: catholique, *lisez* : luthérienne.

» 81, » 7, *au lieu de*: Constantin, *lisez* : Constance.

